

Conditions générales relatives au magasin en ligne Olympus

§ 1 Portée

§ 2. Conclusion du contrat

§ 3 Droit du consommateur à retourner la marchandise

§ 4 Prix

§ 5 Livraison

§ 6 Échéance et paiement, défaillance

§ 7 Compensation, rétention

§ 8 Réserve de propriété

§ 9 Responsabilité pour défectuosité

§ 10 Collecte, traitement et utilisation des données personnelles relatives à nos clients

§ 11 Droit applicable - Compétence

Portée

Les conditions générales suivantes, dans leur version en vigueur à la date de la commande, s'appliquent exclusivement à la relation commerciale entre Supplies Distributors SA, dont le siège est situé au 5 rue Blériot, 4460 Grâce-Hollogne, inscrit au Registre de Commerce de Liège sous le numéro 208.795, VAT No. BE 475.286.142, (ci-après désigné « SDSA » et « nous ») et l'Acheteur. SDSA n'acceptera pas de conditions générales différentes de la part de l'Acheteur, à moins que SDSA ne les ait acceptées par écrit.

Vous pouvez nous contacter à tout moment par customer-service@shop.olympus.eu.

§ 2 Conclusion du contrat

Les commandes sont passées exclusivement en ligne sur le site Web du magasin Olympus à <http://shop.olympus.fr>. L'Acheteur peut revoir et modifier les données à tout moment avant de passer la commande. Les commandes passées par l'Acheteur constituent une offre irrévocable de conclure un contrat de vente. Les commandes ne peuvent toutefois être passées et envoyées que si l'Acheteur accepte ces conditions générales en cochant la case appropriée et en les incluant ainsi dans son offre. Quand l'Acheteur aura passé sa commande auprès de SDSA, nous lui enverrons un message électronique accusant réception de la commande et spécifiant ses détails (confirmation de la commande). Cette confirmation de la commande ne constitue pas une acceptation de cette offre, elle a uniquement pour objectif d'informer l'Acheteur que nous avons reçu sa commande. Un contrat de vente n'est conclu que lorsque nous expédions la marchandise à l'Acheteur et confirmons que l'expédition a eu lieu dans un second message électronique (confirmation d'expédition). Aucun contrat de vente n'est conclu pour des marchandises figurant dans une même commande mais qui ne figurent pas dans la confirmation d'expédition. SDSA est la partie contractante. SDSA ne vend pas de marchandises aux mineurs. Uniquement les adultes ont le droit d'acheter nos marchandises à l'intention des enfants.

§ 3 Droit du consommateur à retourner la marchandise

EN TANT QUE CONSOMMATEUR, VOUS AVEZ LE DROIT DE NOUS RETOURNER LA MARCHANDISE DANS LES DEUX SEMAINES SANS NOUS DONNER DE RAISON. CE DÉLAI COURRERA A COMPTER

DU LENDEMAIN DE LA DATE DE LA RÉCEPTION, AU PLUS TÔT, SI VOUS AVEZ DÉJÀ REÇU CES INSTRUCTIONS DE RETOUR PAR ÉCRIT À CETTE DATE. LE RETOUR POURRA ÊTRE RÉALISÉ EN FAISANT UNE DÉCLARATION DE RETOUR PAR ÉCRIT OU EN RENVOYANT LA MARCHANDISE À :

SUPPLIES DISTRIBUTORS SA
RUE LOUIS BLERIOT 5
4460 GRACE-HOLLOGNE
BELGIQUE

POUR RESPECTER LE DÉLAI IMPARTI, IL SUFFIT D'ENVOYER LA DEMANDE DE RETOUR OU LA MARCHANDISE À TEMPS.

IL VOUS INCOMBE DE RETOURNER À NOS FRAIS ET À NOS RISQUES À L'ADRESSE CI-DESSUS LA MARCHANDISE POUVANT ÊTRE EXPÉDIÉE. NONOBTANT CE QUI PRÉCEDE, VOUS DEVREZ PRENDRE À VOTRE CHARGE LES FRAIS NORMAUX DE RÉEXPÉDITION SI LA VALEUR DE LA MARCHANDISE À RENVOYER NE DÉPASSE PAS 40 €. DANS LE CAS OÙ LA VALEUR DÉPASSE CE MONTANT MAIS OÙ VOUS N'AVEZ PAS PAYÉ SON ÉQUIVALENT OU FAIT UN PAIEMENT PARTIEL AU MOMENT DE L'ANNULATION, À MOINS QUE LA MARCHANDISE LIVRÉE NE CORRESPONDE PAS À LA MARCHANDISE COMMANDÉE. NOUS VIENDRONS CHERCHER CHEZ VOUS LA MARCHANDISE NE POUVANT PAS ÊTRE EXPÉDIÉE.

SI LE RETOUR EST CONFORME, SDSA REMBOURSE LE PRIX D'ACHAT DÉJÀ RÉGLÉ DANS LES TRENTE (30) JOURS AU PLUS.

APRÈS RECEPTION DE LA MARCHANDISE, VOUS DEVRIEZ L'EXAMINER AVEC SOIN ET PRUDENCE. IL VOUS INCOMBERA DE REMBOURSER TOUTE PERTE DE VALEUR CAUSÉE PAR TOUTE UTILISATION APRÈS UN TEL EXAMEN, PUISQUE LA MARCHANDISE NE PEUT PLUS ÊTRE VENDUE EN TANT QUE MARCHANDISE « NEUVE ». VOUS ÊTES ÉGALEMENT TENU DE VERSER UNE COMPENSATION POUR DÉTÉRIORATION DUE À L'USAGE NORMAL DE LA MARCHANDISE.

REMARQUE IMPORTANTE : LE DROIT DE RETOUR NE S'APPLIQUE PAS S'IL S'AGIT D'UN PRODUIT LOGICIEL OBTENU PAR TÉLÉCHARGEMENT OU PAR TRANSMISSION D'UNE CLÉ D'ACTIVATION DE LOGICIEL. LE DROIT DE RETOUR NE POURRA ÊTRE EXERCÉ PAR AILLEURS SI VOUS DESCELLEZ LE SUPPORT (PAR EXEMPLE DISQUETTE, CD OU DVD) COMPORTANT LE LOGICIEL.

§ 4 Prix

Le prix d'un produit figurant sur le site Web d'Olympus comprend les taxes de vente. Il faut cependant ajouter les frais d'expédition, les frais bancaires et de carte de crédit (sauf indication contraire). Le prix figurant sur la confirmation de la commande sera le prix final comprenant toutes les taxes applicables (y compris la taxe sur la valeur ajoutée). Ce prix comprend le prix du produit ainsi que tous les frais d'expédition et de livraison. Ne sont pas inclus les frais bancaires et les frais dus pour payer par carte de crédit.

§ 5 Livraison

La livraison devra être effectuée au maximum dans les trente (30) jours suivant la date de conclusion du contrat. L'Acheteur aura le droit de résoudre le contrat si la marchandise n'a pas été livrée dans ce délai imparti. Dans le cas d'une telle résolution, SDSA remboursera l'Acheteur sans délai et dans les trente (30) jours au maximum.

Si SDSA se trouve dans l'impossibilité de livrer la marchandise commandée sans faute de sa part, parce que l'un de nos fournisseurs n'a pas rempli ses obligations contractuelles, nous auront le droit de nous retirer du contrat avec l'Acheteur. Dans ce cas, nous avertirons immédiatement l'Acheteur que le produit n'est pas disponible. Ceci n'affectera pas les droits de l'Acheteur tels que prévus par la loi.

Dans la mesure où la livraison ne peut pas être faite à l'Acheteur parce que la marchandise livrée ne passe pas par la porte principale de l'Acheteur, sa porte d'entrée ou l'escalier, ou parce que l'Acheteur ne peut pas être localisé à l'adresse indiquée, bien que l'Acheteur ait été averti de la date de livraison dans un délai raisonnable, l'Acheteur devra prendre à sa charge les frais de cette livraison infructueuse.

§ 6 Echéance et paiement, défaillance

L'Acheteur peut payer la totalité du prix d'achat par carte de crédit. En cas de défaillance de l'Acheteur, SDSA pourra imposer un intérêt pour défaillance à hauteur de 5% par an en supplément du taux directeur de prêt annoncé par la Banque Centrale Européenne. Si Olympus peut prouver qu'elle a subi des dommages plus importants en raison de la défaillance, nous pourrions faire valoir nos droits.

§ 7 Compensation, rétention

L'Acheteur aura le droit d'opérer une compensation seulement si un jugement déclaratoire reconnaît sa demande reconventionnelle, ou si SDSA ne s'y oppose pas. En outre, il ne peut exercer son droit de rétention que dans la mesure où sa demande reconventionnelle se fonde sur la même relation contractuelle.

§ 8 Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de SDSA jusqu'à ce que le paiement soit effectué dans sa totalité.

§ 9 Responsabilité pour défaut

Si le produit faisant l'objet de la vente est défectueux, les dispositions du contrat s'appliqueront. Les déclarations de garantie de la part de l'Acheteur ne peuvent pas être cédées.

Les dispositions suivantes s'appliquent uniquement aux Acheteurs professionnels :

Sauf indication contraire ci-dessous, toutes revendications supplémentaires de la part de l'Acheteur – pour toute raison légale que ce soit – sera exclue. SDSA ne sera donc pas tenue responsable de dommages ne concernant pas l'objet de la livraison lui-même ; SDSA ne sera, en particulier, pas responsable pour toute perte de profit ou autres pertes financières subies par l'Acheteur. Dans la mesure où la responsabilité contractuelle de SDSA fait l'objet d'une exonération ou d'une limitation, ceci s'appliquera également à la responsabilité personnelle des employés, représentants ou préposés.

La limitation de responsabilité précitée ne s'appliquera pas dans la mesure où les dommages sont causés intentionnellement ou par négligence grave, ou en cas de dommage corporel. Elle ne s'appliquera pas non plus si l'Acheteur fait valoir des droits légiférés.

Si SDSA enfreint par négligence une obligation importante du contrat (« obligation essentielle »), sans laquelle l'exécution du contrat est inconcevable, l'obligation de verser une compensation pour dommages matériels se limitera aux dommages se produisant habituellement.

Si la performance complémentaire est effectuée par l'intermédiaire d'une livraison de remplacement, l'Acheteur devra retourner dans les 30 jours à SDSA et aux frais de SDSA la marchandise préalablement envoyée. La marchandise défectueuse doit être retournée en raison des dispositions légales. SDSA se réserve le droit de revendiquer des dommages-intérêts conformément aux dispositions établies par la loi.

La prescription se produira après vingt-quatre mois, calculée à partir de la date de livraison pour la garantie de conformité et calculée à partir de la date de découverte du vice dans le cas de vices cachés.

§ 10 Collecte, traitement et utilisation des données personnelles relatives à nos clients

Les données que vous nous fournissez nous aide à personnaliser et à constamment améliorer votre expérience d'achat sur le site Web d'Olympus. Nous utilisons ces données pour acheminer votre commande, livrer votre marchandise et réaliser les prestations ainsi que pour traiter les paiements (pour les achats avec paiements échelonnés et aussi pour les vérifications de solvabilité nécessaires). Nous utilisons également vos données pour communiquer avec vous au sujet de commandes, produits, services et d'offres commerciales, ainsi que pour mettre à jour et entretenir vos comptes-clients et pour copier leur contenu, comme par exemple des listes de produits souhaités, et vous proposer des produits ou des services qui pourraient vous intéresser. Nous utilisons également vos données pour améliorer notre magasin en ligne et notre plateforme, pour nous protéger contre ou découvrir tout usage abusif de notre site Web, ou pour permettre à des tiers de réaliser des prestations techniques, logistiques ou d'autres services en notre nom.

Des informations supplémentaires sur le type, la portée, le lieu et la finalité de la collecte, du traitement ou de l'utilisation de données personnelles par SDSA aux fins de l'acheminement des

commandes, de l'enregistrement pour service de notification électronique, de transmission de l'évaluation en ligne vous sont présentées dans la déclaration sur la confidentialité des données.

§ 11 Droit applicable - Compétence

Le droit français s'appliquera à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CISG). IL EST DONNE COMPETENCE EXCLUSIVE AUX JURIDCTIONS DE BRUXELLES EN CAS DE DIFFEREND, SI L'ACHETEUR N'EST PAS UN CONSOMMATEUR.

Il vous faut accepter ces conditions générales afin de pouvoir continuer la procédure de commande.